



# VILLE DE PAVILLY

**ANNÉE SCOLAIRE 2023/2024**

**PRÉ - INSCRIPTION ÉCOLE / DÉROGATION SCOLAIRE**

## INSCRIPTION À PARTIR

de la rentrée de septembre 2023  en cours d'année à partir du ...../...../.....(fournir un certificat de radiation de l'ancienne école)

## 1- PRÉ-INSCRIPTION ÉCOLE

MATERNELLE (enfants nés en 2020)

Ecole :

ÉLÉMENTAIRE

Classe :

NOM DE L'ENFANT .....

PRÉNOM DE L'ENFANT : .....

DATE DE NAISSANCE : ...../...../.....

LIEU DE NAISSANCE : .....

### RESPONSABLE LÉGAL 1

NOM : .....

PRÉNOM : .....

Lien de parenté :

Père  Mère  Tuteur  Autres

ADRESSE :

.....  
.....  
.....

Code postal : .....

Ville : .....

Portable : ...../...../...../...../.....

Téléphone professionnel : ...../...../...../...../.....

Email :

.....@.....

### RESPONSABLE LÉGAL 2

NOM : .....

PRÉNOM : .....

Lien de parenté :

Père  Mère  Tuteur  Autres

ADRESSE :

.....  
.....  
.....

Code postal : .....

Ville : .....

Portable : ...../...../...../...../.....

Téléphone professionnel : ...../...../...../...../.....

Email :

.....@.....

### DOCUMENTS A FOURNIR ( pour toute pré-inscription ou dérogation )

- Copie du Livret de famille (toutes les pages)
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois ( quittance de loyer / EDF / Eau / Téléphone)
- **Si parents séparés** : grosse de jugement ou conciliation avec coordonnées des 2 parents

## DEMANDE DE DÉROGATION

Vous souhaitez demander une dérogation pour la situation suivante:	Documents complémentaires à fournir
<input type="checkbox"/> Vous habitez Pavilly et vous souhaitez scolariser votre enfant dans un autre périmètre scolaire	• Courrier adressé à Monsieur le Maire avec le motif de la demande, l'école souhaitée ainsi que le niveau souhaité
<input type="checkbox"/> Vous habitez Pavilly et vous souhaitez scolariser votre enfant dans une autre commune	• Courrier adressé à Monsieur le Maire avec le motif de la demande, la commune souhaitée et le niveau scolaire
<input type="checkbox"/> Vous habitez hors commune et vous souhaitez scolariser votre enfant à Pavilly	• Courrier adressé à Monsieur le Maire avec le motif de la demande, l'école souhaitée et le niveau scolaire • L'accord du Maire du lieu de résidence

L'enfant a-t-il des frères et/ou sœurs inscrits dans une école Pavillaise ?  OUI  NON

Si oui laquelle : .....

*Pour les dérogations, une commission se réunira et un courrier de réponse sera envoyé aux familles.*

## 2- VALIDATION DE L'INSCRIPTION

Pour valider l'inscription, veuillez contacter l'école pour prendre rendez-vous :

ÉCOLES MATERNELLES		ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES	
ÉCOLE ANDRÉ MARIE	ÉCOLE FRANCIS YARD	ÉCOLE JEAN MAILLARD	ÉCOLE P.ET M. CURIE
<b>Directrice :</b> MME AVENEL 02.35.91.03.85	<b>Directrice :</b> MME POSSELT 02.35.91.19.50	<b>Directeur :</b> M. SCHILLIGER <a href="mailto:0760929x@ac-normandie.fr">0760929x@ac-normandie.fr</a> 02.35.91.80.47	<b>Directrice :</b> MME VINCENT 02.35.91.22.38

*Vous pouvez laisser un message sur le répondeur téléphonique de l'école*

Documents à fournir lors du rendez-vous:

- Livret de famille
- Carnet de santé ou Certificat médical précisant que l'enfant est à jour de ses vaccins ou de contre indication vaccinale
- Certificat de radiation lorsque l'enfant est déjà scolarisé dans une autre école
- **Si parents séparés** : grosse de jugement ou conciliation avec coordonnées des 2 parents

**Cette fiche ainsi que les différents documents sont à remettre à la régie famille située à la Maison Pour Tous , Place Daussy, 76570 PAVILLY ou à transmettre par mail à [regie@pavilly.fr](mailto:regie@pavilly.fr)**

Les informations recueillies sur ce formulaire par la Régie Famille sont enregistrées dans le logiciel de l'Education Nationale « Base Elèves » et le logiciel « Domino » pour la gestion des inscriptions scolaires. Le responsable de traitement est Monsieur le Maire de Pavilly. La base du traitement est l'exécution d'une mission de service public. Les données collectées pour la gestion de ces inscriptions scolaires ne seront pas communiquées à des tiers. Les données sont conservées pendant une période de 1 an ou 5 ans pour les dérogations par la Régie Famille. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier ou exercer votre droit d'opposition au traitement. Vous bénéficiez également d'un droit à la limitation du traitement.

Les droits à la portabilité et à l'effacement ne s'appliquent pas à l'exécution d'une mission d'intérêt public. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données ou le service chargé de l'exercice de ces droits à l'adresse suivante :

VILLE DE PAVILLY - Service INFORMATIQUE – [webmaster@pavilly.fr](mailto:webmaster@pavilly.fr) – Tél : 02.35.91.83.06.

Si vous estimez, après nous avoir contacté, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés,

vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL. Consultez le site [cnil.fr](http://cnil.fr) pour plus d'informations sur vos droits.

Dossier saisi le : ...../...../.....